



FICHE TARIFAIRE

Tarifs en vigueur au :

La réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) <i>applicables aux nouveaux entrants</i>	
Résidents de +60 ans	
Montant par jour	<input type="text" value="41,05 €"/>
Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur	
Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement les tarifs sont affichés dans l'établissement.
	Adhésion Cultur'art <input type="text" value="10,00 €"/> <i>versée en une seule et unique fois soit lors de l'admission soit ultérieurement</i>